

COREV INTERNATIONAL

Société Anonyme au capital de 250 000 Francs

Siège social : 101 rue des Moines

75017 PARIS

RCS PARIS B 344 255 005

88133546

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE

GENERALE ORDINAIRE REUNIE

EXTRAORDINAIREMENT LE 15 NOVEMBRE 1994

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prenant acte de la démission de Monsieur Pierre Louis COUILLEAUX, Commissaire aux comptes Titulaire, et de Monsieur Jean Pierre COUILLEAUX, Commissaire aux Comptes suppléant, nomme en qualité de nouveaux commissaires aux comptes de la société, pour la durée du mandat de ces derniers restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire à tenir dans l'année 1997, et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 1996 :

en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes Titulaire :

. la Société " S.E.C.C.A." - SOCIETE EUROPEENNE DE COMMISSAIRE AUX COMPTES ET D'AUDIT, Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée au capital de 50 000 Francs, dont le siège social est à SARTROUVILLE (78500), 52, avenue de la République, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES sous le numéro B 393 172 309, représentée par son Gérant, Monsieur Jean Pierre COUILLEAUX,

en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes Suppléant :

. Monsieur Jean MENINGAND
domicilié 18 rue Duguesclin 78150 LE CHESNAY ,né le 1er Avril 1949 à VERSAILLES
(78000)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Jean Pierre COUILLEAUX, es-qualités, et Monsieur Jean MENINGAND, ont respectivement déclaré accepter le mandat de Commissaire aux comptes titulaire et de Commissaire aux comptes suppléant qui vient de leur être conféré.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

"Certifié conforme"
Patrick CATTO
P. Catto